

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an.....\$1.00
six mois.....50
Pas d'abonnement pour moins de six mois.
Abonnement payable d'avance.
Numéro spécial envoyé gratuitement sur demande.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY.

TARIF DES ANNONCES

Première insertion par ligne.....10cts
Insertions subséquentes.....5cts
Pour les annonces à long terme conditions spéciales et faciles.
Avis de naissances, mariages, ou décès.....50cts

J.-D. GUAY, Rédacteur et Editeur-Propriétaire.

{ JOURNAL HEBDOMADAIRE }

VOL. VII. No 9

PROGRÈS

No 30

VALERIE

TROISIÈME PARTIE

V

LE REPENTIR

—Mes enfants, poursuivit M. de Vaublanc, la journée qui vient de s'écouler ne sera pas sans enseignements pour moi. Je ne veux plus m'exposer et exposer les miens à une crise semblable à celle où j'ai failli laisser l'honneur et la vie... Ne craignez pas Gérard, que je compromette désormais, par des spéculations harsardeuses, la fortune qui m'est rendue. Je vais m'occuper sans retard de me dégager honorablement envers ceux dont les intérêts sont liés aux miens, puis, je vivrai, en paix dans ma famille, content de la richesse que Dieu m'a donnée.

Emma et Gérard l'encouragèrent sérieusement dans sa résolution, comme on peut le croire, quant à la comtesse, cette promesse de son mari en tout autre moment l'eût comblée de joie; mais dans l'état d'anxiété où elle se trouvait, elle ne put que prononcer quelques paroles approbatives.

VI

LA LETTRE.

Cette journée avait été à peine moins agitée pour la directrice des postes de Saint-Martin que pour les habitants de la Bastide-Vialard.

Une partie de la journée s'écoula. Valérie était absorbée par les soins un peu minutieux de sa charge, quand une visite entra résolument dans la partie du bureau où elle se trouvait.

Valérie, très sévère sur l'épaulement, allait l'inviter à se tenir de l'autre côté du guichet; mais un regard jeté sur l'intrus modifia sa résolution. Celui qui venait de violer si délibérément son domicile était un beau vieillard, à barbe blanche, à l'air futé et majestueux à la fois, dont le costume campagnard était arrangé avec propreté. C'était notre ancienne connaissance, le baill au val de la Fontaine.

Valérie ne le connaissait pas, mais, par respect pour son grand âge elle lui offrit un siège. Le bonhomme ne tarda pas à s'annoncer lui-même.

—Madame la directrice dit-il en s'asseyant, c'est moi que je suis Lombard, le baill des troupeaux transhumants qui sont là-haut sur les montagnes pastorales... vous devez voir mon nom souvent parce que je reçois beaucoup de lettres... oui, c'est moi.

En parlant ainsi, Lombard avait une telle dignité qu'on eût dit qu'il était, non pasteur de troupeau, mais bien général d'armée. Toutefois la directrice ne se laissa pas éblouir par l'importance de son hôte, et elle dit avec aménité:

—Eh bien! monsieur Lombard, qu'attendez-vous de moi? Le baill prit du tabac dans sa tabatière de corne, et, après s'être mouché bruyamment

dans un mouchoir à carreaux rouges, il répliqua:

—C'est donc pour vous apprendre, madame la directrice, que j'ai besoin pour le moment d'envoyer une somme de deux mille francs à mon compère Grimou, qui est fermier dans le Crau. J'ai tardé le plus que j'ai pu, mais Grimou s'impatiente, et il faut bien finir par s'exécuter. Aussi, comme la poste demande trop cher pour ses mandats, j'ai eu l'idée d'envoyer à mon compère des billets de banque dans une lettre, vous ne pouvez pas vous opposer à cela, je pense?

—Pas le moins du monde, monsieur Lombard.

—Fort bien; alors je me suis mis à chercher des billets de banque pour mon argent blanc, mais pécaire! ces choses-là ne sont pas communes dans nos montagnes. Enfin, j'en ai découvert deux, tels qu'ils me les faut. Seulement, vous comprenez bien qu'on ne lâche pas ainsi des sacs d'écus pour du papier sans s'être assuré qu'il n'y a pas de tricherie... Donc, avant de les prendre j'ai voulu vous les montrer, à vous qui devez vous y connaître.

Montrez-les-moi, mon brave homme, répliqua complaisamment Valérie.

Le baill tira de sa poche un vieux portefeuille de cuir, et prit au milieu de plusieurs pièces crasseuses deux billets de mille francs, à peine moins crasseux, qu'il déplia lentement et qu'il plaça sous les yeux de la directrice.

Celle-ci étudia les caractères tracés dans la pâte du papier, la signature des dignitaires de la Banque, les vignettes qui encadrent ces précieux chiffons; mais à peine eut-elle examiné à leur tour les numéros d'ordre, qu'elle ne put retenir un léger tressaillement. Elle alla chercher dans un casier une note qu'elle compara soigneusement avec les billets présentés par Lombard; bientôt elle revint vers le baill, l'œil brillant et le visage animé.

Le vieux bonhomme suivait du regard tout ses mouvements comme elle se taisait, il demanda:

—Voyons, madame, est-ce qu'ils seraient véreux, par hasard?

—Je ne dis pas cela... cependant, il importe que je sache de qui vous les tenez.

—Pécaire! ce n'est pas un secret; ils m'ont été remis par ce monsieur qui demeure à la Masure... vous savez? celui qui a été blessé au bras.

—Je m'en doutais! s'écria madame Arnaud.

Mais aussitôt elle ajouta d'un ton plus froid:

—Avez-vous remis à cette personne la somme que représente ces valeurs?

—Pas si bête! répliqua le baill en clignant des yeux: ces gens de la ville aiment parfois à se gausser de nous autres... Mais on ne coupe pas ainsi la laine sur le dos au père Lombard... J'ai déposé l'argent entre les mains de Focillon, l'aubergiste de la Masure, avec défense de le donner avant que je me fusse assuré si les billets étaient de bon aloi.

—Vous avez agi sagement, monsieur Lombard; ne vous pressez pas trop de les échanger contre de l'argent comptants.

—Comme cela, ils sont faux? demanda le vieillard.

—Je n'en sais rien encore; je ne pourrai vous répondre d'une manière précise que demain... Et en attendant je les garde, afin de les montrer à des personnes compétentes.

—Vous les gardez? mais, madame, songez donc...

—Que risquez-vous, mon ami? Votre argent, vous me l'avez dit vous-même, est déposé en main sûres; vous veillerez à ce qu'il n'en sorte pas. Quant à ces billets, une seule personne peut vous les réclamer, c'est M. de Puyieux, la personne de qui vous les tenez. S'il vous les demande, dites-lui de s'adresser à moi... Du reste, afin de mettre votre responsabilité à découvert, je vais vous donner un reçu en bonne forme.

Elle saisit une feuille de papier et traça quelques lignes. Lombard prit cette reconnaissance et, après avoir posé ses lunettes de corne sur son nez, il lut lentement, ou plutôt il en épela chaque mot. Tout à fait rassuré, il la plia en quatre, la glissa dans son portefeuille et fit préparatifs de départ.

—Avouez, madame la directrice, reprit-il, qu'il y a quelque manigance là-dessous... Voyons! les billets ne sont pas bon chrétiens? convenez-en.

—Eh bien! s'il faut le dire, répliqua Valérie en baissant la voix, il ne serait pas prudent d'accepter de pareilles valeurs; mais, encore un fois, je n'aurais d'opinion arrêtée là-dessus que demain. Jusque-là, monsieur Lombard, vous serez discret, je l'espère. Un homme de votre âge doit savoir retenir sa langue.

—Bon, bon! suffit, madame... Tout de même, j'ai l'air d'être échappé belle... Ah! mes pauvres écus! ne vaudrait-il pas mieux les laisser moisir au fond d'un tiroir?... Et puis, fiez-vous donc à ces beaux messieurs avec leurs grands airs!... Merci tout de même, madame la directrice; sans vous j'aurais fait une fameuse sottise!

Il salua et sortit en agitant le baton de néflier qui lui servait de contenance plutôt que d'appui.

Demeurez seule, Valérie poussa un soupir de soulagement.

Tout à coup on frappa à la porte.

Ouvrant la porte de communication qui existait entre la partie du bureau destinée au public et la partie où elle se tenait d'habitude, elle ajouta:

—Entrez, monsieur; puisque le hasard vous a conduit ici, je ne suis pas fâchée d'avoir avec vous certaines explications dont vous apprécierez l'importance.

La douceur de Valérie fit croire à Puyieux que cette femme, jusque-là si ferme et si énergique, avait quelque grâce, à lui demander; or, il avait été trop maltraité dans les luttes précédentes pour ne pas sentir la nécessité de se montrer coulant sur les conditions de paix. Il se rendit donc à l'invitation, et ôtant son chapeau avec une politesse un peu tardive, il prit place sur la chaise de paille que la directrice venait de lui offrir.

—Ah! madame, dit-il en minaudant, vous repentiriez-vous afin de la geurre impitoyable que vous m'avez dé-

clarée ces derniers temps? j'ai bien déploré.....

—A-s-s-z, monsieur, interrompit Valérie; je ne sais ce que vous voulez dire. Il ne s'agit pas du passé, mais du présent.

Et comme Puyieux restait interdit, elle poursuivit:

—Est-il vraie, monsieur, que vous avez remis deux billets de mille francs au nommé Lombard, baill ou chef d'un troupeau transhumant, en échange d'une égale somme en argent qui restera déposée chez une tierce personne jusqu'à vérification de l'authenticité de ces billets?

—Madame je ne puis comprendre....

—Répondez, je vous prie, catégoriquement, cela est-il vrai, oui ou non?

—Je ne saurais le nier; cependant....

—Permettez... Les billets dont il s'agit ne portent-ils pas les nos 2549 et 7234?

—Eh! madame, comment saurais-je cela? Bon pour des comptables de s'inquiéter de semblables détails; mais nous autres gens du monde, nous n'y regardons pas de si près. Le vieux berger a eu besoin de changer de l'argent contre des billets; pour lui rendre service j'ai cherché dans mon portefeuille et je lui ai remis au hasard....

—Vous lui avez remis les billets portant les numéros en question... j'en suis bien sûre, puisque ces billets sont là, entre mes mains.

Puyieux était devenu pâle.

—Mais enfin, madame, dit-il avec impatience, où voulez-vous en venir?

—Vous ne devinez pas? Ces billets ont été volés, monsieur.

—Volés! répéta Puyieux en se levant d'un bond.

Mais au même instant des bottes éperonnées sonnèrent sur le plancher du bureau, et le brigadier de gendarmerie, homme d'une stature presque colossale, apparut au guichet, suivi de près par Thérèse.

—Eh bien, madame la directrice, demanda-t-il, qu'y a-t-il donc? mademoiselle Thérèse est venue me chercher aussi effarée, morbleu! que si le feu était à la maison.

—Thérèse m'aura mal comprise, monsieur le brigadier, dit Valérie sans s'émouvoir; il s'agit tout simplement d'une affaire de service. Mais puisque vous voilà, ne vous éloignez pas je vous prie. Je suis à vous dans un instant, aussitôt que j'aurais terminé avec M. le baron de Puyieux. Ce ne sera pas long; en attendant, veuillez vous asseoir....

et, tenez, voici pour vous aider à prendre patience.

Elle lui tendit un journal par l'ouverture du guichet, et le brigadier le prit avec avidité.

—Merci, merci madame, dit-il; vous me faites grand plaisir. Il y a si longtemps que je n'ai eu des nouvelles des camarades d'Afrique! Aussi, ne vous pressez pas... j'ai tout mon temps à moi.

Il déplia le journal et s'asseyant sur un banc destiné au public, il lut attentivement les nouvelles de la guerre.

—Vous, Thérèse, ma fille, ajouta Valérie, songez un peu au diable.... je vous rappellerai si j'ai besoin de vous.

Thérèse sortit aussitôt. Pendant ce temps Puyieux

était resté debout, frappé de stupeur.

—Asseyez-vous encore, monsieur, répliqua Valérie à demi-voix, je n'ai pas fini.

Il obéit machinalement. Alors la directrice poursuivit de manière à n'être pas entendue dans l'autre partie de la salle.

—Comme je vous le disais, monsieur les billets portant les Nos 2549 et 7231, billets que, de votre propre aveu, vous avez confiés au baill Lombard pour les changer, ont été volés.

—Mais, madame, balbutia le baron avec effort, comment peut-on savoir....

—On sait jusqu'aux plus petites circonstances de ce crime; écoutez-moi: un homme que l'on supposait estimable, bien qu'autrefois et ailleurs il eût été gravement compromis, était reçu dans l'intimité dont il avait surpris la confiance. Un matin on apporta, dans un salon où tout le monde avait accès, la correspondance du maître de la maison, et cette correspondance demeura quelque instants sur la table. L'homme dont nous parlons se trouva seul dans le salon, et, soit qu'il connût l'écriture d'une de ces lettres, soit qu'à certains signes il eût deviné sous l'enveloppe les plus soyeux de billets de banque, il s'empara de la lettre, l'ouvrit adroitement avec des ciseaux à proder qui se trouvaient là, en retira les billets, puis referma l'ouverture avec de la colle parfumée comme on en trouve dans certains portefeuilles élégants.... Dites-moi, ne vous semble-t-il pas que les choses ont dû se passer exactement ainsi?

Les traits de Puyieux étaient décomposés.

—Madame reprit-il en élevant la voix sans y songer, quelles preuves avez-vous de semblables faits?

—Chut! reprit la directrice, il n'est pas nécessaire de mettre encore "nos voisins" dans la confidence... Mais permettez-moi d'achever, et vous verrez que les preuves ne manquent pas. La personne dont nous parlons avait gardé pendant plusieurs mois les billets volés, laissant les soupçons planer sur l'administration des postes et sur des innocents. Mais après cette longue attente, ayant besoin d'argent sans doute, elle n'a plus vu aucun danger à se défaire de ses billets, et elle en a proposé le change à un bon vieux campagnard qu'elle supposait fort inexpérimenté en pareille matière. Par malheur il était arrivé, d'autre part, que la directrice du bureau soupçonné avait écrit à l'expéditeur des valeurs déro-

bées pour lui demander s'il n'aurait pas conservé les numéros de ses billets; l'expéditeur, en effet, avait cru devoir prendre cette précaution, et il s'était empressé d'indiquer les Nos 2549 et 7231. Alors la directrice, toujours dans le but de sauvegarder son honneur et celui de son administration, avait dénoncé au parquet de la cour royale de*** le vol commis à la Bastide-Vialard, vol dont, à cette époque, on ne soupçon-

nait pas l'auteur.

(A continuer.)

FLEUR

EN

GROS

Des meilleures marques et de toutes qualités

NOTATIONS SPECIALES POUR LE COMMERCE DE GROS

—AUSSI—

GELATIN, SAINDOUX, POISSONS, HUILE, ETC., PAR GEO. TANGUAY, BUREAU, 48, RUE ST-PAUL, Entrepôt, coins des rues St-Paul Bell et St-André et 36 et 38 rue St-André

IMPORTATIONS DIRECTES

—DE—

MONTRES, HORLOGES FRANÇAISES

BIJOUTERIES EN OR, ARTICLES DE FANTAISIES

EVANTAILS, ENTOUCAS, CANNES, FOUETS,

ON ACHETE LES PERLES D'EAU DOUCE G. SEIFERT 34, RUE DE LA FABRIQUE

PRICE BROTHERS COMPANY

MARCHANDS DE BOIS

MOULINS A SCIE SUR LE "SAGUENAY"

A CHICOUTIMI, A BALE DES HA! HA! A ST-ETIENNE, A BERGERONNES A SULT-A-COCHON

ASSURANCE

CONTRE LE FEU, LA MARINE

LA "WESTERN"

CAPITAL - - \$1,200,000

CHS GAGNON, Ecr, Avocat. Seul agent autorisé pour Chicoutimi et Lac St-Jean. Bureau: Rue Racine, Chicoutimi, août 93.

A VOUS MESDAMES

Si une femme veut engraisser vite se guérir de la maladie si commune à son sexe, jouir d'une bonne santé et aimer la vie, nous lui conseillons d'essayer une bouteille du "Régulateur de la santé de la femme" du Dr J. Larivière. C'est le Tonicque des nerfs par excellence, le stimulant sans égal qui dispose à la gaieté et chasse les voiles sombres de la mélancolie. Une cuillerée à soupe de "Régulateur" prise avant chaque repas relève les forces, arrête toute douleur, donne appétit et facilite la digestion. En envoyant 25 cents en timbres-poste pour un "Female Porous Plaster" du Dr J. Larivière (le meilleur emplâtre pour les femmes), vous aurez tous les renseignements et certificats concernant ce merveilleux remède. Pour toutes informations écrites au propriétaire, Dr J. Larivière, Manville, R. I. M.M. Evans & Sons, Montréal, P.Q., sont mes Agents généraux en Canada pour fournir mes remèdes aux pharmaciens et marchands. 1 oct 91 l n.

LA FERME DES TRAPPISTES A OKA

(Suite)

Les deux gravures qui accompagnaient notre article de la semaine dernière et celle que nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs...

La troisième vue "Les trappistes à l'ouvrage" ne manque pas non plus d'intérêt. On peut distinguer facilement au fond du tableau, le grand nombre de têtes de bétail qui se régalaient dans les gras pâturages de la ferme des Trappistes.

Ce long travail n'aurait point de fin si nous allions y donner tout les détails, dignes de mention, de notre visite à Oka. Avant de terminer cependant, disons que nous avons été témoin d'un trait qui donne une idée de la discipline suivie à la Trappe.



LES TRAPPISTES TRAVAILLENT AUX FOINS

voulait penser : "Place toi." Il nous fallut des explications et nous apprimes que ce jeune novice de 12 ans, orphelin parait-il, avait refusé de nous répondre, parce qu'il n'avait pas obtenu de son supérieur, la permission de rompre le silence.

Nous avons aussi rencontré à Oka un jeune novice bien connu à Chicoutimi, M. Grouin, étudiant au Séminaire jusqu'à l'an dernier, et dont la vertu nous a vivement édifié.

Nos lecteurs, après la lecture de toutes ces notes de voyages, n'ont encore qu'une bien faible idée de ce que l'ont peut voir à la Trappe d'Oka. Une visite, profitable surtout pour les cultivateurs, les conviendrait de l'excellence du système de culture qu'on y pratique et nous pouvons dire, sans crainte d'être démenti par aucun, que tous les délégués des cercles agricoles du Lac St-Jean sont revenus enchantés de leur voyage.

Il nous a longuement parlé du bonheur qu'il goûte au monastère de la Trappe où il se félicite d'être entré.

"A une réunion à Montréal, le 22 septembre courant, à laquelle étaient présents: le révérend M. J.-E. Lizotte, curé de Roberval et missionnaire agricole du comté de Lac St-Jean, le Rév. M. Héracléus Lavoie, Ptre, curé de St-Joseph d'Alma, Jos. Girard, écar, M. P. P., pour le lac St-Jean, MM. Pierre Boulay, Luc Boily, Ed. Lalancette, Rémy Tremblay, Alcide Hébert, Alphonse Levesque, Georges Villeneuve, Auguste Hudon, Arsène Jauvin, Henry Savard, Louis Gagnon, Louis Collard, Luc Simard et Joseph Doré tous cultivateurs du Lac St-Jean et M. J.-D. Guay, de Chicoutimi, Réd. Prop. du PROGRES DU SAGUENAY."

"Lesquels, étant de retour à Montréal d'une visite à l'établissement des Rév. Pères Trappistes d'Oka et en assemblée régulière sous la présidence du Rév. M. J.-E. Lizotte, M. J.-D. Guay agissant comme secrétaire, ont adopté unanimement la résolution suivante: "

Que les cultivateurs du lac St-Jean formant cette réunion, avant de se séparer, désirent présenter leurs remerciements à l'hon. M. Beaubien, qui, à la demande de leur député local, M. Girard, a procuré à ce parti agricole les avantages qui lui ont permis de visiter l'établissement des Rév. Pères Trappistes d'Oka et remercient en outre l'hon. M. Beaubien pour les avoir accompagnés dans cette visite et pour tous les précieux renseignements qu'il a eu la complaisance de leur donner.

"Que tous se déclarent très satisfaits de leur voyage à Oka, du système de culture qu'y suivent les Trappistes avec tant de succès et que cette visite leur fait repenser les plus grandes espérances sur le nouvel établissement fondé à Mistassini, Lac St-Jean, et dont le mérite revient à l'hon. M. Beaubien."

Que dans leur intérêt d'abord et en outre afin de prouver qu'ils apprécient le voyage qu'ils viennent de faire, les cultivateurs présents sont bien décidés à mettre en pratique sur leurs terres les réformes suivies à Oka et à sui-

le M. J.-G. Scott, le gérant de la compagnie, nous informant que celle-ci fera voyager ses trains sur la ligne de Chicoutimi aussitôt que M. Beemer aura terminé les travaux et lui aura remis la voie entre les mains. La compagnie présente, et elle a probablement raison, que la voie doit être terminée au plus tôt et que si les trains voyageaient entre Chicoutimi et Chambord, il s'en suivrait un retard sérieux dans la confection des travaux. Nous croyons que cette explication est de nature à satisfaire le public, à la condition toutefois que les travaux terminés, la livraison de la voie ne souffre pas de retard. Les agents de M. Beemer poussent les travaux avec la plus grande activité et si nous sommes bien informé, dans trois semaines ou au plus un mois ils seront terminés et la voie pourra être livrée à la compagnie, qui alors, sera en état de nous donner les communications promises par le télégramme de M. Scott.

D'après cela, nous serions certains, d'avoir les trains réguliers à la fermette de la navigation et c'est là le plus important. Seulement, nous croyons qu'il n'est pas sans intérêt pour la Compagnie de faire connaître immédiatement et d'une manière officielle à tous les hommes d'affaires du Comté et au public en général, qu'elle fera voyager ses trains pendant tout l'hiver jusqu'à Chicoutimi, et cela afin de se réserver une partie importante du trafic. Si nos hommes d'affaires n'ont aucune assurance que les trains voyageront, il feront comme d'habitude leurs achats pour l'hiver, recevront leur effet avant la clôture de la navigation, et il ne restera que peu de choses à accorder au chemin de fer. Le contraire arrivera si notre suggestion est accueillie favorablement et tous y trouveraient leur profit.

L'ŒUVRE DES CERCLES AGRICOLES

Nos cercles agricoles viennent à peine d'être établis, aucun octroi ne leur est encore parvenu et pourtant ils ont déjà rendu des services signalés à la cause de l'agriculture. Nous voulons nous arrêter un instant à considérer les résultats obtenus par les cercles agricoles, dans l'espoir que nos remarques auront pour effet d'encourager nos voisins des comtés de Saguenay et de Charlevoix à suivre l'exemple des cultivateurs du comté de Chicoutimi.

Le goût des réformes agricoles que l'on trouve partout, chez les sept huitièmes des cultivateurs de notre région, n'existait certainement pas à ce même degré avant la formation des cercles. Personne ne recevait, ne lisait les journaux d'agriculture, bien rares étaient les cultivateurs qui se rendaient pour entendre les conférences agricoles. Tous prétendaient savoir cultiver, retirer les plus grands profits possibles de leurs fermes et de leurs animaux. Il y avait de nombreux cultivateurs qui ne portaient pas leur lait aux fromageries, qui ne semaient pas de graines fourragères, qui n'iaient les vaches laitières chez certaines races spéciales, etc.

Aujourd'hui, tout ces idées sont disparues et on les croirait disparues depuis dix ans, à voir l'enthousiasme des cultivateurs à marcher dans la voie nouvelle.

Et d'abord, on demande de partout des conférences agricoles. Lorsque l'on réussit à en avoir, les salles se remplissent de cultivateurs; en certains endroits même, les femmes, les enfants, y assistent et c'est là un excellent procédé qu'il faut encourager, car souvent, lorsque la femme reste à la maison, elle détruit bien rapidement les bonnes résolutions que son mari avait prises en entendant parler un conférencier. L'hiver dernier, nous avons vu un cercle avoir des conférences le dernier dimanche de chaque mois et salle toujours comble. Ces conférences reprendront avec la mortaison qui arrive. Dernièrement encore, en pleine récolte, près de 400 cultivateurs se sont rendus à cette grande convention agricole organisée sous les auspices de la société d'agriculture et des cercles agricoles.

Tous les membres des cercles reçoivent le journal d'agriculture et le lisent avec le plus grand intérêt. C'est une fête dans grand nombre de familles que de recevoir ce journal qui s'intéresse tant aux cultivateurs. On le lit en famille, tout haut, on le commente et on admet partout que rien n'est plus à propos que les conseils

qu'il donne. Ces conseils, on les met en pratique, comme on met en pratique ceux qui sont donnés par les conférenciers. Ils sont nombreux les cultivateurs qui, dès cet été, ont profité de ces bons enseignements. Tout le monde parle de fourrages verts, d'abris à fumier, etc. Nous voyons même un cercle, et c'est là une excellente note, qui est à étudier un projet tendant à obliger, dans une certaine mesure, tous les membres du cercle à être pourvu d'abris à fumier sur leur ferme. Cet exemple sera à suivre et nous pouvons ajouter, sera suivi. Imaginez-vous une centaine de cultivateurs de la même paroisse, tous voisins, dès cet automne, construisant des abris à fumier et cela dû au cercle agricole.

Les fabriques laitières reçoivent un plus grand encouragement, la vache elle-même une nourriture plus abondante. Les veaux et génisses sont mieux traitées, on choisit de bons producteurs et l'on n'éleve plus que les produits des meilleures mères.

A propos de reproducteurs, quel changement encore. L'an dernier, que de cultivateurs criaient contre la race jersey. Aujourd'hui, tout le monde en veut, tous ceux qui n'en ont pas quelques élevés, se plaignent et veulent en avoir de suite, ce qui est difficile. En effet, allez essayer à acheter les jeunes veaux de l'année de MM. Joseph Riverin, Xavier Belle, Louis Guay, Simon Lapointe, etc., de Chicoutimi, allez faire des offres à M. Johnny Gaudreau, du rang St-Joseph, Bagotville, et vous verrez s'il est bien aisé d'acheter ces animaux, que l'on voulait à tous les diables l'an dernier. A qui est due cette transformation? Aux cercles agricoles.

On veut aussi améliorer les autres animaux de la ferme et spécialement les cochons et les moutons. C'est à cela que sera appliqué l'octroi du gouvernement, qui sera payé sous peu aux cercles mis en règles. On sait, en effet, que c'est à la fin d'octobre que la distribution doit être faite.

Peut-on faire une meilleure application de l'octroi? Nous ne le croyons pas. Nos races porcines et ovines sont dégénérées, il nous faut du sang nouveau, nous en aurons et l'an prochain, nous produirons des cochons pesant 40 et 50 livres de plus, des agneaux plus pesants, plus laines, et ces animaux nous auront coûté moins de nourriture. Voilà du progrès agricole, voilà du pratique, que tous voient, que tous admettent et c'est là une partie de l'œuvre admirable accomplie par les 24 cercles agricoles des comtés de Chicoutimi et du lac St-Jean.

LA SESSION PROVINCIALE

La Gazette Officielle de samedi, convoque la Législature provinciale pour jeudi le 9 novembre prochain. La session commencera donc dans moins d'un mois, ce qui était prévu d'ailleurs.

Plusieurs questions importantes seront soumises à nos représentants. Et d'abord, la fameuse et délicate question du remaniement de la loi des taxes, loi qui nous a été imposée pour couvrir et payer toutes les extravagances du régime Mercier. Nous espérons que nos gouvernants, dans les changements qu'ils feront opérer à la loi des taxes, protégeront le cultivateur, comme ils l'ont protégé, dans une juste manière, en imposant la loi qui est actuellement en vigueur.

Le renouvellement de l'emprunt de \$1.000.000, fait par M. Mercier, viendra aussi devant les chambres et le gouvernement saura sans doute expliquer avantageusement et à la satisfaction de tous ceux qui voudront tenir compte des circonstances, la transaction qu'il a dû faire.

La réforme de notre système judiciaire, proposé à la dernière session, reviendra devant les chambres. Nous espérons qu'il sera tenu compte des modifications demandées par les districts ruraux.

La refonte du Code de Procédure, les réformes que proposera probablement l'hon. M. Flynn dans l'administration des terres publiques, seront aussi l'objet des travaux de nos représentants.

Tous ceux qui suivent les finances de la province attendront avec impatience le rapport des comptes publics, afin de voir si le gouvernement a mis à exécution ses promesses d'économies, et si les deniers publics ont été administrés avec la prudence voulue.

Des nouvelles mesures destinées à encourager l'agriculture et la colonisation seront sans doute soumises.

Avec tout cela, le gouvernement est en état de rencontrer les chambres,

RECTIFICATION

A une assemblée régulièrement convoquée de la paroisse de St-Joseph d'Alma, tenue au lieu ordinaire des réunions, dimanche, le huitième jour du mois courant; à laquelle assemblée ont été élus: MM. Frs. Gagné, président et J.-E. Gagnon, secrétaire.

La dite assemblée déclare à l'unanimité: lo Qu'elle devait en honneur et en justice protester énergiquement contre un article intitulé: "Chronique du Lac St-Jean," signé "Hébertville," à la date du 29 septembre et mis au jour le 3 octobre dans les colonnes de "l'Electeur," lequel article étant de nature à faire un grand tort à la paroisse en la compromettant avec le gouvernement, sur la question du pont de la Décharge, actuellement en construction.

2o Que le dit article, sans nom d'auteur, est malicieux et rempli d'insinuations mensongères tendant à tromper l'opinion publique, et qu'il n'est nullement l'expression de la paroisse, ni d'un parti quelconque, mais qu'il est sorti d'un esprit inquiet, étranger à la paroisse, qui s'en va clandestinement semer la zizanie dans le camp du voisin.

Que la dite assemblée désire décharger la responsabilité des paroissiens de St-Joseph d'Alma de semblables inepties; qu'elle sait hautement apprécier les avantages dont les a gratifiés le gouvernement à la dernière session, en lui faisant construire un magnifique pont sur la Grande Décharge pour l'avancement de la colonisation et assurer à la paroisse de St-Joseph d'Alma un avenir prospère.

Proposé par MM. A. Boulanger, A. Asselin et A. Potvin, secondé par Louis Colard et N. Martel et résolu unanimement que copie de la présente protestation soit envoyée au "Courrier du Canada" et au PROGRES DU SAGUENAY.

(Signé) FRs. GAGNÉ, Président. J.-E. GAGNON, Secrétaire. (Vraie copie) J.-E. GAGNON, Secrétaire.

LABOURS D'AUTOMNE

Un grand nombre de cultivateurs labourent peu ou point l'automne; les uns parce que disent-ils, leurs terres sont trop fortes, les autres parce qu'elles sont trop légères. Quand les terres sont fortes, on prétend qu'il devient impossible au printemps de herser les labours d'automne, à cause de la croute qui s'est formée à la surface. Si, au contraire, les terres sont légères, on prétend que les labours d'automne sont trop lavés et qu'il devient impossible d'enterrer les semences. Ces objections si générales, il y a vingt ans, disparaissent complètement par l'emploi des herse à ressort, des scarificateurs et des instruments analogues dont l'usage se répand un peu partout dans nos campagnes.

Dans notre climat, tout bon cultivateur doit s'efforcer à labourer toutes ses terres l'automne, parce que: lo il profitera ainsi de l'action si bienfaisante des gelées, de l'air, de la neige, etc; 2o il avancera grandement ses travaux du printemps suivant, ce qui est un avantage incalculable dans notre pays où la belle saison est si courte; 3o il augmentera beaucoup ses récoltes, puis-qu'il est prouvé que les semences bien faites dès les premiers beaux jours du printemps donnent, en général, de bien meilleures récoltes de grains que n'en donnent les semences tardives.

FAUT-IL LABOURER PROFONDEMENT?

Cela dépend des circonstances. Si la terre est aussi bonne en dessous du guaret qu'à la surface, et que l'on puisse égotter toute la profondeur du labour, les labours profonds augmentent d'autant la couche arable, la nourriture des plantes, et, en conséquence, les récoltes. Si au contraire le sous-sol est plus pauvre que la couche arable et que l'on manque d'engrais ou s'il est impossible d'égotter le sous-sol, il faut s'abstenir de labourer trop profondément. Mais rien n'empêche de faire un labour, jusqu'à neuf pouces de profondeur dans toutes les terres que l'on peut engraisser.

Les labours d'approfondissement ne doivent jamais se faire au printemps. On s'exposerait ainsi à rendre inferti-

le toute la couche remuée. Il faut donc faire à l'automne seulement, tout labour d'approfondissement du sol, afin d'exposer la nouvelle couche remuée à l'action désagrégante et bienfaisante de l'air, des pluies et des gelées, pendant plusieurs mois, avant d'y confier la semence.

Ces approfondissements de la couche arable doivent, en général, ne se faire que graduellement, d'année en année, et ponce par ponce. Si la terre est mouillée, il faut commencer par l'égotter profondément, autrement l'approfondissement du sol serait certainement plus nuisible qu'utile.

LABOURS BIEN FAITS

Voici les règles d'un bon labour: lo Tailler des sillons bien droits, auxquels sillons on conserve les mêmes proportions de largeur et de profondeur sur toute leur longueur. 2o Presser les sillons légèrement mais également, les uns contre les autres et tourner toute la terre du sillon, de manière à en exposer le plus possible à l'action du froid, de l'humidité et de la chaleur qui contribuent à ameublir le sol et à le rendre productif; 3o Faire des planches uniformes qui permettent l'ensemencement et le passage facile des instruments aratoires; 4o Qui permettent le meilleur égottement superficiel possible dans les terres humides, ou la conservation des eaux du ciel dans des terres trop sablonneuses.

On doit observer trois choses: lo Que tous les sillons sont uniformes; 2o Qu'ils soient de même niveau, au dessus et au dessous de la pièce; 3o Que dans terres mouillées, l'eau est appelée dans la dernière raie tirée entre chacune des planches du labour. Cette raie s'appelle raie d'égottement parce qu'elle est plus basse que le fond du labour et qu'elle sert de rigole entre chaque planche. Mais un autre avantage de cette dernière raie c'est d'ameublir la terre, même entre les planches du labour, et de permettre à la récolte d'y pousser et d'y mûrir, sans aucune perte de terrain.



ON recevra à ce Bureau, jusqu'à Mardi, le 24 jour d'Octobre prochain, inclusivement, des soumissions scellées, adressées au sousigné avec la suscription "Soumission pour les Travaux de St-Iréné," pour la construction d'un prolongement vers la rive de la Pile de St-Iréné, comté de Charlevoix, Québec, suivant le plan et le devis qu'on pourra voir sur demande chez le maître de Poste, à St-Iréné; chez A.-P. Lépine, au Bureau de Postes de Québec, et au Département des Travaux publics, à Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté égal à cinq pour cent du montant demandé, et payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si l'adjudicataire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement; il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, E.-F.-E. ROY, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 18 Sept. 1893.

12 Octobre, 1893. 214

ENVOYEZ VOS

POMMES, PATATES, BEURRE, FROMAGE, ŒUFS, VOLAILLES, FÈVES, PEAUX, ETC., -A-

SHAW & SIMPSON,

QUI REÇOIVENT ET EXPORTENT TOUS LES PRODUITS de la FERME 100 et 102, Rue Foundling, MONTREAL, CANADA.

Paiement le plus haut prix du marché au comptant

Ils achètent directement ou vendent à une commission de 2 1/2 par cent. Chargement de char, une spécialité. Demandez la liste des prix.

En relations avec Londres, New York, etc. 9 oct., 93. 1 ms.

NOTES LOCALES

PERSONNELS

M. B.-A. Scott, maire de Roberval, était ici dimanche, dans le but de préparer l'expédition de son bois de commerce par la voie ferrée, le printemps prochain.

M. A. Sturton, A. T. C. est de retour du lac St-Jean, où il a passé trois semaines à faire l'inspection de limites à bois.

Remarqué parmi les arrivés, samedi par le bateau, Hon. Juge Gagné, MM. L.-E. Beauchamp M. D. Pierre, Talbot etc.

Remarqué à Chicoutimi ces jours derniers : MM. Firmin Paradis, Adolphe Tremblay, Wilfrid Tremblay, Georges Bergeron, de Bagotville, Athénase Lajoie, Lesautour, de St-Fulgence, Alexis Tremblay, Louis Gagnon, François Simard, Cléopha Brassard, Xavier Savard, de St-Anne, Paschal Bergeron, Jean Girard, de Lanquidès, Thomas Tremblay, de Jeterrière, etc.

M. Johnny Lesard, de St-Gédéon, était en cette ville vendredi dernier.

M. Honoré Petit est parti pour Québec.

Les Rév. MM. O. Larouche, curé de St-Charles et H. Gaudrault, curé de St-Cyrac, étaient ici mardi.

Le Rév. M. Parent est définitivement entré en fonctions comme procureur du Séminaire. Il se propose d'augmenter considérablement le troupeau de la ferme, autant que possible en animaux canadiens enregistrés, de première classe.

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que M. J.-B. Petit se rétablit promptement de la grave maladie qui a si vivement inquiété ses nombreux amis.

M. Alfred Boulianne et de retour de St-Cour de Marie où il a passé l'été.

Le Rév. M. Lauriot, curé de St-Agnès, Charlevoix, a passé quelques jours à Chicoutimi et est parti hier.

AU SEMINAIRE

Les élèves du Séminaire ont pris mardi le congé qui leur avait été accordé à l'occasion du congrès agricole des cultivateurs, à la demande de M. Beaubien.

Nos jeunes amis continuent la publication de l'Oiseau-Mouche, qui est lu avec le plus grand intérêt par ses nombreux abonnés.

Tous les amis du Séminaire seront heureux d'apprendre que le nombre d'élèves augmente toujours d'année en année. L'an dernier, 127 élèves avaient été inscrits le jour de la rentrée et cette année on en a inscrit 151, nombre dépassant de douze le total des élèves entrés au Séminaire pendant toute l'année dernière.

Nos félicitations aux directeurs de la communauté.

LA CHAPELLE DU BASSIN

Tous les dimanches après-midi, la chapelle du Sacré Cœur du Bassin se remplit de fidèles qui viennent assister au salut et à l'instruction. Celle de dimanche dernier a été faite par Sa Grandeur Mgr. Labrecque.

A L'ECOLE D'AGRICULTURE

Un jeune homme de cette ville, M. Oswald Tremblay, fils de M. Symphonien Tremblay, est rendu depuis quelque temps à la ferme d'agriculture de St-Anne Laspocatière, et écrit à sa famille qu'il s'y plaît beaucoup. Son directeur nous écrit en outre, que notre jeune ami semble tout-à-fait dans son élément.

Nos félicitations à cet intelligent jeune homme.

NOS ATELIERS

Nos ateliers typographiques sont maintenant sous la direction d'un homme très capable que nous avons fait venir de Lévis, M. Eugène Roy. Nous avions déjà des employés habiles mais qui n'étaient pas au fait de tous les secrets de l'art. En outre, il leur manquait plusieurs machines indispensables dans un grand atelier et que nous avons achetées dernièrement, entre autres un perforateur. Cette augmentation dans notre personnel et dans le matériel de notre établisse-

ment nous oblige à utiliser le rez-de-chaussée de la bâtisse neuve que nous occupons. Dans une quinzaine, nous occuperons donc les quatre étages, le rez-de-chaussée pour les grosses presses, la clicherie et le papier à journal, le deuxième plancher, pour nos bureaux sur le devant et nos presses à jobs, couteaux etc, en arrière, le troisième pour la composition et le quatrième pour la papeterie.

Nous serons à l'avenir en état de remplir à la perfection toutes les commandes qui nous seront confiées.

FERDU

Depuis l'endroit où était l'ancienne barrière du chemin Kénoyami jusqu'à Chicoutimi, passant par le sixième rang, il a été perdu mardi dernier, par M. A. Frad Boulhane, un cahier de notes contenant cinq billets promissaires, l'un de \$13, un de \$16, deux de \$50 et le cinquième de \$150. Prière de les remettre au propriétaire, M. Alfred Boulianne à Chicoutimi. 1 f. 12 oct.

MARIAGE

En cette ville, mercredi, le 27 septembre dernier, M. Edmond Desbiens, fils de M. Joseph Desbiens, conseiller de ville, conduisait à l'autel Mlle. Héloïse-Ernestine-Alma Harvey, fille de M. Jos. Harvey, cultivateur, de Chicoutimi.

DECES

Est décédé à l'âge de 2 ans 6 mois et quinze jours, Marie-Joseph-Blanche-Ima, enfant bien aimé de M. J.-A. Labrie, de cette ville.

A VENDRE

Une bonne maison, lambrissée en briques, avec emplacement, bien située, donnant sur la rue du Couvent, à bonnes conditions. Il y a de grands avantages à profiter de cet offre. S'adresser à.

FRANCOIS POITRAS, Chicoutimi.

A VENDRE

Une ferme contenant 300 acres de bonne terre, aucune perte, dont plus de 100 acres en bon état de culture, situé sur la rivière Shipshaw, 3ème rang Simard, paroisse de St-Anne.

Une bonne maison, cave, four sont construits sur cette ferme qui constitue un bien bel établissement : Prix très modéré et à bonnes conditions. S'adresser à. ATHANASE LAPOINTE, Menuisier, Chicoutimi. laout 93. 3 ms.

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE CHICOUTIMI COUR DE CIRCUIT

No 1953 L'honorable Evan John Price, de la paroisse de St-Colomb de Sillery, sénateur de la Puissance du Canada, marchand de bois et faisant affaires à Chicoutimi et ailleurs sous les noms et raisen de Price, Brothers & Co, demandeur

Aristide Bouchard, de la paroisse de St-Félicien, Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les deux mois à compter de la dernière publication du présent ordre.

Chicoutimi, 25 septembre 1893. F.-X. GOSSELIN, G. C. C. L. ALAIN, procureur du demandeur.

AVIS

EST PAR LE PRÉSENT donné que conformément à

L'Acte 54 Vict., chap. 14, le bureau des examinateurs des mesureurs de bois de la Province de Québec se réunira aux bureaux des Terres de la Couronne, à Chicoutimi P. Q., le 15 novembre 1893, pour l'examen des candidats qui désirent obtenir une licence de mesureur E. E. TACHÉ, Assistant-Commissaire. Dépt des Terres de la Couronne. Québec, 1893.

Avis

EST par le présent donné que la ville de Chicoutimi s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir la passation d'un acte pour amender et refondre l'Acte incorporant la Ville de Chicoutimi, aux fins de conférer à sa corporation des plus amples pouvoirs et mieux définir les droits et attributions de la Ville et les devoirs des contribuables, et pour autres fins. Bureau du Conseil. V.-P. AUBIN. Sec.-Trés. Chicoutimi 18 Septembre 1893.

AVIS

EST donné par Dames Elise Gosselin, en religion Sr. St-François de Paul, Froidoline Létourneau, en religion Sr. Marie de la Nativité, Malvina Gagné, en religion Sr. St-Raphaël, Oliva Paradis, en religion Sr. Marie du Sacré-Cœur, Laure Hudon, en religion Sr. Ste Anne, Eugénie Cimon, en religion Sr. Marie de l'Incarnation, Alexandrine Gaudrault, en religion Sr. St-Joseph, Georgina Hudon, en religion Sr. Marie de l'Assomption, Sophie Maltais, en religion Sr. St-Angèle, Clorinde Garneau, en religion Sr. Ste Ursule, Emma Létourneau, en religion Sr. Marie de la Providence, Jennie Hawkins, en religion Sr. Marie de l'Immaculée Conception, Hermine Hudon, en religion Sr. St-Rémi, Rose Gosselin, en religion Sr. St-Louis, Phédora Rémillard, en religion Sr. St-Stanislas et Hélène Belley en religion Sr. St-François-Xavier, résidant dans la Paroisse de Roberval dans le Comté du lac St-Jean, qu'elles s'adresseront à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour être constituées en corporation sous le nom de "REVERENDES MERES RELIGIEUSES URSELINES DE ROBERVAL" ainsi que toutes les personnes qui font actuellement, ou feront à l'avenir partie de la Communauté, selon ses règles, statuts et règlements, pour donner l'enseignement et l'instruction aux jeunes filles, créer des noviciats, établir et maintenir des pensionnats, des écoles industrielles et agricoles ou ménagères, etc., etc., gratuites ou payantes, acquérir et posséder des biens meubles et immeubles nécessaires au développement et au fonctionnement de leur œuvre. J.-A. CHARLEBOIS, N. P. Procureur des Requérantes spécialement autorisé. Québec, 3 Octobre, 1893. 5fs

NOTICE

Is hereby given that at the next Session of the legislature of this Province, Dame Elise Gosselin, in religion Sister St-François de Paul, Froidoline Létourneau, in religion Sister Mary of Nativity, Malvina Gagné, in religion Sr. St-Raphael, Oliva Paradis, in religion Sister Mary of the Sacred-Heart, Laure Hudon, in religion Sister St-Anne, Eugénie Cimon, in religion Sister Mary of Incarnation, Alexandrine Gaudrault, in religion Sister St-Joseph, Georgina Hudon, in religion Sister Mary of Assumption Sophie Maltais, in religion Sister St-Angèle, Clorinde Garneau, in religion Sister St-Ursule, Emma Létourneau, in religion Sister Mary of Providence, Jenny Hawkins, in religion Sister Mary of Immaculate Conception, Hermine Hudon, in religion Sister St-Rémi, Rose Gosselin, in religion Sister St-Louis, Phédora Rémillard, in religion Sister St-Stanislas and Helene Belley, in religion Sister St-François-Xavier, residing in the Parish of Roberval in the County of Lake St-John, for on act of the said Legislature incorporating them and all other persons who may hereafter enter their order according to their rules, regulation and statuts under the name and of "MERES RELIGIEUSES URSULINES DE ROBERVAL" for the purpose of educating young girls, creating, establishing and maintaining noviciats, boarding schools, day schools, industrial, agricultural schools and schools of domestic economy, to acquire and hold property moveable and immovable necessary for the development and working of their institutions. J.-A. CHARLEBOIS, N. P. Attorney for the Petitioners expressly authorised. Québec, 3rd October, 1893. 5 fs.

AVIS

Le soussigné, poursuivra, avec toute rigueur les personnes qui, sans permis de pêche, passeront sur le No 17, 18, 19, 20, du 2e rang et 3e rang du Canton Bagot, Comté Chicoutimi, dans le but de pêcher, et qui pêcheront dans le lac, qui se trouve enchassé dans ces dits lots T. AIMÉ GRAVEL.

AUTRE AVIS

Je, soussigné, permets à toutes personnes de passer sur les No 29, 30 sur 4e Rang, les No 31, 32, 33, du 5e Rang du Canton Bagot ; ainsi que sur l'extrémité des lots 17, 18, 19, 20, du 3e Rang du même canton, qui fait partie de la vallée de la Rivière à Mars et d'y pêcher et prendre le saumon dans toutes les eaux qu'il fréquente et cela en tous temps et en pleine liberté. G. AIMÉ GRAVEL

ANTOINE HAMEL CONFISEUR

RUE RACINE --- CHICOUTIMI Toujours en mains un assortiment de plus complet de pâtisseries, Bonbons et Liqueurs de toutes sortes. Prix très réduits.

Cartes d'Affaires

AVOCATS

JOS. PELLETIER AVOCAT. Bureau : Dans le bas de la maison de M. Oné. Tremblay, contonier, rue Racine, Chicoutimi. 18 août 92

BELLEY & RIVARD

L.-G. BELLEY, L. L. B. et M. P. ADJ. RIVARD, L. L. B.

AVOCATS. Bureau : Rue Racine, Chicoutimi. Suivent toujours le terme d'Hiébertville. 15 sept. 92

L. ALAIN, L. L. B.

AVOCAT. Bureau : en face du Bureau de Poste, Rue Racine, Chicoutimi. 1 janv. 93.

NOTAIRE

LUCIEN TREMBLAY

NOTAIRE. Bureau : Maison appartenant à M. G. B. Du Tremblay, rue Racine, sur le haut de la Côte. 1 an. 1 oct. 93.

MEDECINS

L.-E. BEAUCHAMP

MÉDECIN. Consultations de 9 h. à 4 h. p. m. Rue Racine, Chicoutimi. 18 août 92.

ADELARD RIVERIN

MÉDECIN. Bureau : chez M. Melé Claveau, près du Pont de la Rivière-aux-Rats. 20 avril 1893.

CHARRONS

LOUIS BOUCHARD

CHARRON, Chicoutimi. Spécialité : Voitures de toutes sortes.

PIERRE BOUCHARD

CHARRON, Rue Ste-Anne, Chicoutimi. Voitures de toutes espèces et à bien bon marché. Conditions avantageuses.



LA COMPAGNIE DE NAVIGATION

RICHELIEU ET D'ONTARIO

LES BATEAUX DE CETTE CIE FERONT le service comme suit, arrêtant aux ports intermédiaires.

LIGNE DE QUEBEC A MONTREAL

Les vapeurs Québec et Canada feront le service tous les jours (dimanche excepté), laissant Québec à 5 heures p. m.

MONTREAL A TORONTO

Un steamer quittera Montréal tous les jours le 1er Octobre à 10 h. a. m., Lachine après l'arrivée du train de midi, de la station Bonaventure, et du Côteau Landing par le train de 4. 45 h. p. m., Canada Atlantic.

LA LIGNE DU SAGUENAY

Le vapeur Saguenay laissera Québec pour le Saguenay, le mercredi et samedi, à 7h 30, arrêtant à tous les ports intermédiaires.

L.-H. MYRAND J. CHABOT, Agent. Gérant général Québec, 29 mai 1893.

HOTEL TOUSIGNANT

VENANT D'ETRE OUVERT

LE SOUSSIGNÉ vient d'ouvrir son nouvel hôtel, sur la Rue Racine, près de la Cathédrale, à proximité du Quai, et du débarcadère des chars, lorsqu'ils se rendront à Chicoutimi.

Le site magnifique du nouvel hôtel, dans un des plus beaux quartiers de la ville, les nombreuses commodités qui seront offertes et le fait que le nouvel hôtel sera tenu sur le meilleur pied et muni de toutes les améliorations modernes, le recommandent à l'attention du public.

G.-O. Tousignant, PROPRIÉTAIRE.

juin 93

Scientific American Agency for PATENTS. GAVENTS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc. For information and free Handbook write to MUNN & CO., 36 BROADWAY, New York. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge, in the Scientific American. Largest circulation of any scientific paper in the world. Speciality illustrated. No technical man need be without it. Weekly. 10¢ per year; \$1.00 six months. Address MUNN & CO., Publishers, 36 1/2 Broadway, New York City.

DUPUIS, DEMERS & CIE

MARCHANDS EN GROS, CHAMBORD JUNCTION

ONT TOUJOURS EN MAINS :

FARINES, RÉCEPTION DIRECTE DES MOULINS D'ONTARIO ET DE MANITOBA. LARD, SAINDOUX, JAMBONS FUMES, POISSON ET SEL.

Grosseries et Epiceries

Biscuits, Candies, liqueurs douces et conserves, Huile de harbon directe de Petrolia POMMES, CITRONS, ORANGES, COCOS, AVELINES, ETC

ACHETENT ET ECHANGENT LES PRODUITS GRAINS, FOIN, PATATES, FROMAGE, BEURRE, VOLAILLES.

Tout ordre reçu par Télégraphe ou par Téléphone une heure avant les trains, reçoit la plus prompte attention et est expédié.

POUR LES PLACES D'EAU : les envois peuvent se faire de Québec ou de Montréal en été.

D.-E. DROLET

MARCHAND EN GROS

Fleur, Grains et Provisions

50 A 52, RUE DALHOUSIE

QUAI VOISIN DU DEBARGADERE DE LA LIGNE DU SAGUENAY

Specialites

FLEUR PATENTE DE CHOIX, FORTE A BOULANGER, EXTRA ET SUPERFINE, SAINDOUX, LARD, GRUAU DE TOUTES SORTES ; ENGRAIS EN FARINE BLÉ D'INDE, MOULÉ D'ORGE Etc.

CORRESPONDANCE SOLLICITEE

★ FROMAGE! ★

NOUS ACHETONS LE FROMAGE, ET NOUS PAIERONS TOUJOURS LE PLUS HAUT PRIX DU MARCHÉ

Nous sollicitons respectueusement la correspondance avec MM. les propriétaires de fromagerie des comtés de CHICOUTIMI et du LAC ST-JEAN.

J.-B. RENAUD & CIE,

RUE ST-PAUL, QUEBEC. B. P. BOITE 1100.

IS. MORIN

MAGASIN GENERAL RUE RACINE, CHICOUTIMI

SPECIALITES : FWEEDS, FOURNITURES ET CONFECIONS D'HABILLEMENTS

Un tailleur est attaché à l'établissement.

M. Morin, invite toutes ses anciennes pratiques et le public en général à lui rendre visite et à venir constater par eux-mêmes la modicité de ses prix et la qualité de ses marchandises.

AGENCE

ASSURANCE CONTRE LE FEU Phoenix of Hartford, Guardian et Queen E.-V. HUDON AGENT. M. Hudon informe les personnes qui désirent acheter la machine à coudre NEW-RAYMOND, qu'il en a toujours ou mains à sa résidence, Rivière-du-Moulin, Chicoutimi. Conditions faciles. NÉRÉ TREMBLAY Bureau de poste, Ste-Anne 21 janv. 91

A LA RECHERCHE D'UNE TOMBE

LE PROJET DE SEYMOUR

Refusé à l'exposition de Chicago

New-York, 3.—On annonce l'arrivée en cette ville, du fameux "liseur de la pensée d'autrui", A. J. Seymour, dont l'ambition depuis quelque temps est de se faire enterrer vivant pendant tout le temps qu'il faudra pour faire pousser une gerbe d'orge sur sa tombe.

Seymour aurait voulu faire sa singulière expérience à l'exposition universelle de Chicago. "Il n'y a pas le moindre doute sur la possibilité de mener l'entreprise à bien, avait déclaré le médecin qui devait diriger l'expérience. Je l'ai vu faire moi-même trois fois dans les Indes anglaises. Pendant les jours qui précéderont son enterrement, Seymour ne se nourrira que d'aliments propres à produire de la graisse et de la chaleur. Il se mettra ensuite lui-même en état de catalepsie; ses poumons seront remplis d'autant d'air pur qu'ils peuvent en contenir, sa langue sera refoulée dans la gorge de telle sorte qu'elle ferme hermétiquement l'entrée des poumons. Le nez, les yeux et les oreilles seront bouchés et scellés avec de la cire. Tout le corps sera enduit de paraffine de manière à bien boucher les pores, et placé alors dans un très grand cercueil, qui sera lui-même placé dans un plus grand encore; et les deux bières seront percées de trous afin de laisser échapper dans le sol les gaz dététrés qui pourraient s'exhaler du corps. Enfin l'inhumation aura lieu dans un terrain argileux."

Tel était le projet. Mais lorsque Seymour s'est présenté à Chicago pour demander le permis d'inhumation, on lui a répondu par cette question: "Où est le cadavre?" Le voici, à répliqué le liseur de pensées. Le cadavre, c'est moi." Mais on l'a éconduit en lui disant qu'il n'était pas possible de permettre sciemment l'inhumation d'un homme vivant. Depuis Seymour a essayé de procéder à son expérience à Rockford, Illinois; mais là encore les autorités locales s'y sont opposées. M. Seymour n'a pourtant pas renoncé à son projet, et il est actuellement à la recherche d'une localité où l'on veuille bien lui permettre de se faire enterrer vivant.

UN DRAME DE LA JALOUSIE

MEURTRE ET SUICIDE

Indianapolis, 3.—Un drame sanglant s'est déroulé en cette ville. Robert Hunt, un peintre d'enseignes, dans un accès de jalousie, a tué sa femme à coup de revolver et s'est ensuite brûlé la cervelle. Mariés depuis cinq ans, les époux Hunt ont presque toujours vécu en mauvaise intelligence, par suite des habitudes d'intempérance et de la jalousie du mari. Dans ces derniers temps, Hunt avait fréquemment menacé sa femme de la tuer. Celle-ci, craignant qu'il ne mit son projet à exécution, se disposait à se retirer chez sa mère, Mme Anderson, à Martinsville, lorsque son mari l'a tuée.

Hunt a laissé plusieurs lettres dans lesquelles il accuse sa belle-mère d'être la cause de la plupart des querelles qu'il avait eues avec sa femme.

Le Saindoux doit Disparaître... La Cottolene... Aucun Besoin Du Saindoux.

UN SEUL PRIX PLUS DE PRIX ELEVES

Nous offrons au commerce en général, de notre assortiment les lignes suivantes à des prix si bas qu'ils conviennent à ces temps durs.

MONTRES EN OR ET EN ARGENT, HORLOGES ET BIJOUX DE TOUTES GENRES, LUNETTES D'OPERA, ARGENTERIES, TELESCOPES ACCORDEONS, ETC.

LUNETTES ET LORNGONS EN CRISTAL LAURANCE.

recommandée par la Faculté de Médecine, comme étant les MEILLEURES pour la vue, la limpidité et le fini du matériel, et leur propriété de renforcer la vue. C'est en cela qu'ils surpassent tous les autres. Ils durent plusieurs années sans exiger de changement, et par conséquent sont à MEILLEUR MARCHÉ.

LE TOUT REDUIT AU PLUS BAS PRIX POSSIBLE

Une visite est sollicitée. ELIE BEDARD, HORLOGER ET BIJOUTIER, 357 RUE ST-PAUL, Vis-à-vis la gare du C. P. R., Québec, déc. 91.

F. KIROUAG & FILS FARINES, GRAINS ET PROVISIONS - QUEBEC

IMMENSE AVANTAGE PROFITEZ-EN !! ALLEZ TOUS EN FOULE ACHETER AU MAGASIN GENERAL DU BON MARCHÉ PAR EXCELLENCE TENU PAR P.-H. BOILY, MARCHAND, RUE RACINE CHICOUTIMI.

CHATELAIN LAC ST-JEAN

Le et après LUNDI, le 2 OCTOBRE 1893 les trains partiront du Terminus, rue St-André, jetée Louise, Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches

DEPART DE QUEBEC

6.00 A. M.—Express local pour la jonc. Rivière à Pierre les lundi, mercredi et vendredi y arrivant à 9.50 A. M.

8.00 A. M.—Express direct pour le Lac Saint-Jean, les mardi, jeudi et samedi arrivant à la jonction Chambord à 6.15 P. M., et à Roberval à 7.00 P. M.

4.15 P. M.—Train local de la malle tous les jours pour St-Raymond, y arrivant à 6.45 P. M.

ARRIVÉE A QUÉBEC

9.00 A. M.—Train local de la malle part tous les jours de St-Raymond à 6.30 A. M. arrivant à Québec à 9.00 A. M.

6.40 P. M.—Express local part de la jonc. de la Rivière à Pierre 2.40 P. M. les mardi, jeudi et samedi, arrivant à Québec à 6.40 P. M.

7.30 P. M.—Express direct part de Roberval à 8.30 A. M., les lundi, mercredi et vendredi, (et de la jonction Chambord à 9.12 A. M., pour Québec, y arrivant à 7.30 P. M.

20 MINUTES au lac Edouard pour prendre le lunch.

Le fret pour tous les points des districts du Lac St-Jean et Saguenay, à l'est de la jonction Chambord, est enregistré pour la jonction Chambord, et pour Roberval et les endroits à l'ouest, est enregistré pour Roberval.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 heures P. M.

Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean à des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATUITS.

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries.

Pour information au sujet des prix pour les passagers et pour le fret, s'adresser aux bureaux de la Compagnie, au Terminus, rue St-André à ALEXANDRE HARDY, agent général pour les passagers et le fret.

J.-G. SCOTT, Secrétaire et Gérant. Québec, 23 septembre 1893.

ASSURANCE

Le Feu, La Marine

"LA COMMERCIAL UNION"

Compagnie d'assurance limitée de Londres Angleterre

CAPITAL ET ACTIF 25 MILLIONS

Agent à Chicoutimi

P.-A. GUAY, TELEPHONE BELL 21 BOITE 4

mai 93. 1 an, B. P

ASSUREZ VOS PROPRIETES CONTRE LE FEU

DANS LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "GUARDIAN"

DE LONDRES, ANGLETERRE. ETABLIE EN 1821

A COMMENCE LES AFFAIRES AU CANADA EN 1869

BUREAU PRINCIPAL POUR LE CANADA: Batisse de la Guardian, No 181, Rue St-Jacques, MONTREAL

Capital souscrit.....\$10,000,000 Capital Payé.....5,000,000 Fonds Investis Dépensent. 22,500,000

LA "GUARDIAN" est la Compagnie faisant affaire contre le Feu, QUI AIT LE PLUS for Capital PAYÉ DU MONDE entier.

Pertes causées par le Feu réglées et payées promptement et libéralement.

C. GELINAS, Inspecteur pour la Province de Québec.

V.-P. AUBIN, AGENT, CHICOUTIMI

5 mai 93. an.

CULTIVATEURS ENVOYEZ

VOTRE LAINE A SHERBROOKE

Vous aurez de belles étoffes, couvertes, flanelles, etc.

DEPUIS 10 ANS

Nos produits ont donné la plus entière satisfaction dans le Saguenay et toute la Province.

Nous avons nommé M.M. GUAY & CIE

Comme agents de notre maison pour Chicoutimi et les paroisses voisines. Voir nos échantillons pour toutes informations et pour envoyer votre laine, adressez-vous à

M.M. GUAY & CIE. A.-L. GRINDROD & CO, SHERBROOKE, P.Q. 22 mai 93

Lac Girard

Le Club Ha! Ha! Baie, Comté de Chicoutimi vient d'acheter la propriété du lac Girard, situé dans le canton Bagot, et par le présent, il est strictement défendu à toute personne de passer sur les terrains avoisinant les lots Nos 19 et 20 du township Bagot, et aussi expressément défendu de faire la pêche dans le dit lac.

Le club vient aussi de faire l'acquisition des propriétés du Revr Ths Roberge, Piro, dans les cantons Bagot, Nos 16 et 17 comprenant 165 acres de terre. Il est défendu de passer sur ces lots, d'aller auprès du lac et d'y pêcher, sous peine des amendes le plus sévères.

PITRE McLEAN.

TOUSSEZ-VOUS?

Depuis un Jour! Une Semaine! Un Mois! Une Année! Des Années!

PRENEZ LE Sirop de Térébenthine

DR. LAVIOLETTE.

Le Plus Sûr. Le Plus Efficace. Le Plus Agréable au Gout.

SE CONTIENT Ni Opium, ni Morphine, ni Chloroforme

EN VENTE PARTOUT. 25 et 75 cents le Flacon. DEWARDES-LE.

SEUL PROPRIÉTAIRE: J. B. LAVIOLETTE, M.D., 217 Rue des Commissaires, Montreal.

GRANDE REDUCTION!

LA MAISON G.-O. TOUSIGNANT, si bien connue, a l'avantage d'annoncer à ses nombreuses pratiques, et au public en général qu'elle continuera à vendre à grande réduction

Le tout réduit au plus bas prix possible.

Nous conseillons à nos lecteurs de ne pas manquer de profiter de cette grande réduction.

UNE VISITE EST SOLLICITEE G.-O. TOUSIGNANT, MARCHAND GENERAL, CHICOUTIMI

juillet, 92 1 an

AUX AMATEURS DE COURSES

M. P. COLOZZA, bijoutier, vient de recevoir un assortiment de

MONTRES CHRONOMETRIQUES ET A REPETITION, EN OR ET EN ARGENT

Ces montres sont très utiles pour prendre le temps pour les trottes de chevaux, pour les ingénieurs, les mécaniciens, les chimistes, etc.

Simple et Durable

M. Colozza portera une attention spéciale à la réparation de ces montres, ayant en magasin toutes les pièces distinctes du mouvement.

P. COLOZZA, HORLOGER-BIJOU TIER

GLOVER, FRY & CIE

ETABLIS EN 1842

305 24 et 26 Rue de la Fabrique, QUEBEC

Toujours en magasin l'assortiment le plus considérable de marchandises sèches de toutes sortes, production directe des meilleures manufactures d'Europe, des Etats Unis et du Canada.

Notre longue expérience dans le commerce, les conditions avantageuses dans lesquelles nous plaçons nos commandes et le grand soin apporté au choix de nos marchandises nous permettent de donner aux acheteurs la plus entière satisfaction

Nos importations pour le printemps et l'été étant terminées, les différents départements de notre magasin sont maintenant remplis des dernières nouveautés pour la saison.

DEPARTEMENT DES ROBES Les plus nouvelles nuances en soles pour Robes. Nouveautés en étoffes à Robes et Costumes, Cachemires, Crépons, Serges, Châlis, Drap Estamine, Pointe fantaisie et Dentelles larges pour robes, etc., etc.

Spécialité d'étoffes noires pour deuil en Cachemire de laine et soie et laine. Drap Henrietta, Mousseline de laine, Crêpe pour voiles et pour robes, etc., etc. Nouvelles Indiennes, couleurs garanties, Percalés, Levantine, etc., etc. La confection des robes est confiée à un personnel vigilant et habile.

MANTEAUX Ce département est un des plus fréquentés de notre établissement; on y trouve des manteaux dans les formes les plus nouvelles depuis \$2.50. Les étoffes pour manteaux offrent un grand choix de tissus différents dans les couleurs les plus nouvelles. La confection s'y fait aussi d'après l'art de la mode.

DEPARTEMENT DES MESSIEURS Tweeds pour pantalons et habillements complets, étoffes pour pardessus. Chemises collées, Poinçets, Cravates, etc., etc. Les commandes confiées au tailleur sont exécutées avec soin et promptitude.

TAPIS ET GARNITURES DE MAISONS Il faut visiter ce département pour avoir une idée de l'immense quantité de marchandises qu'il renferme. On y trouve: Tapis de toutes sortes, Prolats, Rideaux, Rideaux pour meubles, Couverts pour tables, etc., etc.

LITS EN FER, MATELATS, OREILLERS, ETC., ETC. Le tout à des prix défiant toute compétition.

50 5 PAR CENT D'ESCOMPTE AU COMPTANT 50 5

17 juin 92. Glover, Fry & Cie.

MEUBLES !!

Toujours en mains un assortiment très considérable de meubles tels que: chaises, tables, buffets, armoires, sofas, canapés, bureaux à toilette, sets de chambre à coucher, sets de salon, que nous vendons à des prix tellement bas qu'ils surprennent tous les acheteurs.

TESSIER & PETIT.

ASSORTIMENT GENERAL

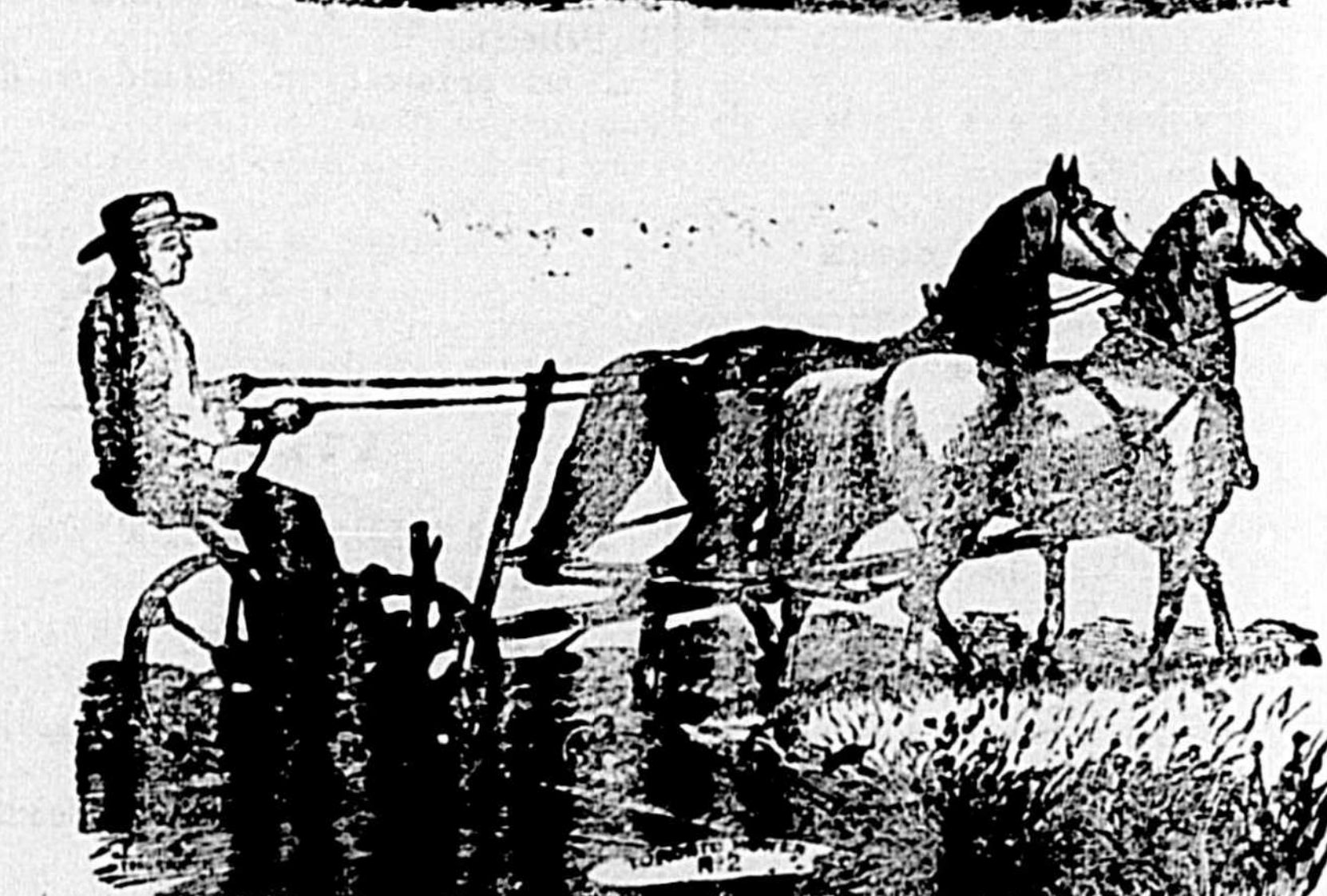
Le public trouvera toujours à notre magasin un assortiment général et très complet de marchandises sèches, fourrures de toutes sortes (telles que robes de carottes, casques, manchons, boas, capots, provisions telles que lard, farine, harong, saumon, morue, anguilles, épicerie, quincailleries et ferronneries; fournitures pour charbons; chaussures, harnais et cuirs, vaisselle et huile de charbon; remèdes patentés de toutes sortes, et pouvant guérir toutes les maux, aussi le sirop, les pilules et l'onguent de la Mère Seigel.

Liqueurs: Vins blanc et rouge, champagne, whiskey, brandy, gin, vieux rye, old tom gin, scotch whiskey, vermouth, chartreuse, benedictine, curaçao, anisette, sirops français et canadiens, bière, apollinaris, etc

VOTRE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITEE

TESSIER & PETIT

Massey Harris Co



LA MASSEY, HARRIS Co, représentée à Chicoutimi par deux hommes d'expérience MM. Nazolou Vézina et Mars Belley, peut toujours fournir aux cultivateurs ce qu'il y a de plus nouveau et de mieux combiné dans les machines et instruments agricoles tels que:

CHARRUES DE TOUTE ESPECES HERSES DES PLUS PERFECTIONNEES SEMOIRS A LA VOLEE ET SECTIONNAUX SEMOIRS A PATATE "SEMPINWALE" SEMOIRS A GRAINES "NEW-MODEL" SEMOIRS A NAVETS TRES PARFAITS, PELLE A CHEVAL EN ACIER, BARATTES A BEURRE, ETC., ETC.

FALCHES A DEUX CHEVAUX ET A UN CHEVAL, RATEAUX "TIGRE" "PERFECTION" "ITHACA", FANBUSES, CHARGEURS DE FOIN, MOISSONNEUSES-LIEUSES "GRANDE-OUVERTE" MOISSONNEUSES "LEGERE", "MASSEY", LIEUSES MOISSONNEUSE SIMPLE "MASSEY", AVEC POLE COUPES-PAILLE, DIFFERENTES GRANDEURS

Aussi: Voitures, Buggies, Express, "l'ami du cheval", Sleighs, Moulins à café, tordeuses, fournitures de silo, etc., etc.

Le tout sera vendu avantageusement et les cultivateurs devraient se hâter de se procurer de ces machines perfectionnées qui leur épargneront du travail tout en leur permettant de faire des économies sur la main-d'œuvre.

VEZINA & BELLEY, AGENTS, RIVIERE DU MOULIN CHICOUTIMI

18 juin 1893.